CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT

Monsieur Le Maire
Mairie de Vailhauquès
41 rue de l'Espandidou
34570 VAILHAUQUES

Lattes, le 5 décembre 2025

Objet :
Procédure de modification n°3 du PLU de Vailhauquès

Réf :
JD/CB/CM/NR

Dossier suivi par :
Pôle Territoire-Aménagement

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu électroniquement le 14 novembre 2025, vous sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture au sujet de la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vailhauquès. La Chambre d'agriculture est consultée au titre des articles L. 153-16 du Code de l'Urbanisme et L. 112-3 du Code Rural.

La Chambre d'agriculture s'attache à trois principes :

- Que les exploitations agricoles en place puissent maintenir leur activité économique et se développer,
- Que l'installation de nouveaux agriculteurs soit rendue possible, indispensable pour le renouvellement des générations et la dynamique agricole sur notre département,
- Que soit recherchée une gestion économe du foncier dans les projets d'aménagement urbain.

La modification n°3 porte sur le PLU approuvé par la commune le 13 avril 2017. Elle a pour objets l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AU fermées des secteurs Champ de Roger (au sein du bourg) et Les Combals (en extension du bourg), avec une réduction de l'emprise de la zone des Combals ; ainsi qu'un reclassement de la zone 2AU fermée du secteur de Lacoste en zone N1.

Sur le projet communal

Cette modification intervient dans le cadre d'une révision des objectifs de progression démographique de la commune en cohérence avec les derniers recensements et d'une adaptation des projets d'urbanisation en fonction. Ainsi, je constate favorablement que le PLU de Vailhauquès réduit ses prévisions en matière de consommation d'espace, tant dans le nombre des zones d'extension que dans leur emprise.

Sur les orientations d'aménagement

En ce qui concerne le projet d'urbanisation sur la zone des Combals, je note favorablement l'intégration d'une zone tampon (avec haie

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A
Mas de Saporta
CS 10010
34875 Lattes Cedex
Tél. : 04 67 20 88 00
Email : contact@herault.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Siret 18340003500030
Ape 9411Z
www.herault.chambre-agriculture.fr

anti-dérive) entre le secteur des futures habitations et les parcelles agricoles à proximité.

Ainsi, j'émets donc un **avis favorable** sur la modification n°3 du PLU de Vailhauquès.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président



Jérôme DESPEY